

<b>Zeitschrift:</b>	Pionier: Organ der schweizerischen permanenten Schulausstellung in Bern
<b>Herausgeber:</b>	Schweizerische Permanente Schulausstellung (Bern)
<b>Band:</b>	12 (1891)
<b>Heft:</b>	20
<b>Artikel:</b>	Société pour l'enseignement des travaux manuels à la Chaux-de-Fonds
<b>Autor:</b>	[s.n.]
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-257990">https://doi.org/10.5169/seals-257990</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 10.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

terre: plusieurs personnes dévouées, sous la haute protection de S. A. R. Madame la comtesse de Flandre, organisent dans les grandes villes de là-bas des écoles du dimanche consacrées à former, pour l'ouvrier ou autrement, de bonnes ménagères sachant se rendre compte de la nutritivité des aliments et préparer simplement des plats réconfortants donnant à l'ouvrier des forces pour son travail.

Madame la comtesse de Mécade, née Rochechouart, Madame la comtesse d'Oultremont, la princesse d'Arembert, belles-sœurs et nièces de Madame de Montalembert, etc., s'intéressent aussi beaucoup aux écoles ménagères dominicales dont Madame Catherine de Charleroi est la zélée protectrice en Belgique.

Cette dernière a publié, dans trois cahiers français in-4° d'environ 100 pages au total, un résumé très bien fait du cours végétarien de cuisine, plus un tableau mural donnant en quatre langues des diagrammes coloriés de la nutritivité des principaux aliments.

Les écoles ménagères donnent depuis longtemps en Angleterre d'excellents résultats. Ce sont un des moyens de propagande végétarienne contre l'alcoolisme les plus efficaces. Nos voisins les Belges les ont adoptées.

### Société pour l'enseignement des travaux manuels à la Chaux-de-Fonds.

Rapport du Comité,  
présenté à l'assemblée générale des souscripteurs  
le mardi, 6 octobre 1891.

Monsieur le Président et Messieurs,

Le Comité que vous avez nommé dans l'assemblée générale du 10 octobre 1890 s'est réparti les charges comme suit:

Président: Mr. Ed. Clerc, directeur.

Vice-Président: Mr. Georges Grandjean.

Secrétaire: Mr. P. William Jeanneret.

Caissier: Mr. J. J. Schönholzer.

Directeur des cours: Mr. J. U. Saxon.

Assesseurs: MM. Fritz Robert-Ducommun et G<sup>me</sup> Nusslé.

L'organisation des cours a été notre premier soin, et elle s'est faite conformément aux résolutions que vous aviez émises, savoir:

A. Cartonnage. 7 sections, dont 1 d'élèves de 2<sup>e</sup> année.

B. Travail du bois. 8 cours: 1 pour l'école industrielle, 1 pour les apprentis, 6 pour l'école primaire. — Les inscriptions pour le cours d'apprentis n'ont pas été nombreuses, et pour compléter le chiffre de 12, nous avons admis des élèves de l'école industrielle qui ne pouvaient venir le samedi après-midi. Pour l'an prochain, nous aimons à croire que bien des jeunes gens viendront passer un soir d'hiver dans nos locaux et y travailler assidûment; ils y trouveront avantage moral et physique.

Les rapports des maîtres vous feront connaître leurs

appréciations quant à la discipline, la fréquentation, le travail dans leurs cours. Pour nous, nous nous déclarons satisfaits des résultats obtenus, non pas que toutes les sections soient égales, il s'en faut, mais dans toutes, il y a eu du zèle et de la bonne volonté. L'exposition des travaux d'élèves, surtout dans une classe de cartonnage, nous a montré que l'on peut obtenir du travail propre, même avec de tout jeunes élèves. — Un point qui a été quelque peu négligé, cette année, dans cette même section du cartonnage, ce sont les exercices d'invention et les travaux libres; il y a eu, entre les classes, un vrai concours de vitesse, et cela n'a pas été à l'avantage des élèves; nous recommanderons à ce propos à nos maîtres de s'inspirer des idées excellentes développées par Monsieur Clerc, notre président, dans son étude: « La pédagogie des travaux manuels »; — qu'ils prennent garde surtout au choix des modèles, à la graduation lente des difficultés, au dessin correct des objets, à l'exécution aussi parfaite que possible, mais par l'élève lui-même, de toutes les parties d'un travail. — L'enseignement est simultané; mais tous les enfants n'ont pas la même facilité manuelle; aussi les plus habiles, une fois prêts, doivent, dans la règle, préparer le dessin d'un objet semblable à celui qui vient d'être exécuté, en le modifiant à leur goût; — les faibles, durant ce temps, reçoivent des explications complémentaires et finissent au mieux leur objet; s'il s'agit du travail sur bois, le polissage au papier de verre peut être fait à la maison par ces élèves-là.

Nous avons eu 239 inscriptions, soit 90 au bois et 149 au cartonnage. Cette affluence est d'un bon augure et nous espérons bien que l'année qui commence ne sera pas moins favorable; la cause des travaux manuels nous paraît gagnée à la Chaux-de-Fonds et nous sommes persuadés que le nombre des élèves croîtra surtout par le fait que nous pourrons disposer encore pour les cours de cartonnage de l'après-midi du mercredi; cette soirée serait réservée de préférence aux élèves de 4<sup>e</sup>; — les parents pouvaient, en effet, avoir quelques scrupules de laisser leurs enfants au collège jusqu'à 6<sup>1/2</sup> heures du soir; cet inconvénient étant écarté, les inscriptions doivent abonder. En outre, nous proposerons, toujours dans l'intérêt des élèves, de composer les classes de cartonnage de 20 élèves au plus, au lieu de 24, chiffre admis jusqu'ici. — Un examen de nos dépenses nous montre que nous pourrions abaisser à fr. 4 le prix du cours de cartonnage pour les élèves de 1<sup>re</sup> année; cette diminution engagera sûrement bien des parents à nous envoyer leurs enfants et notre caisse, pour autant que nos sociétaires nous resteront fidèles, ne fera pas de déficit.

Quant aux classes de menuiserie, elles resteront de 12 élèves, ce qui va parfaitement.

Plusieurs cours ont eu la visite assez régulière des surveillants nommés dans la dernière assemblée générale et les maîtres ont été très heureux de voir combien ces messieurs s'intéressaient au travail des enfants.

*Effectif de la Société.* Il est aujourd'hui de 225 membres, ce qui constitue une augmentation de 56 sur l'an dernier; nous voulons croire que l'accroissement continuera à mesure que les parents constateront le bien que les travaux manuels ont fait à leurs enfants; nous prions chacun de nos dévoués souscripteurs de faire la propagande dans leur entourage pour que notre œuvre prospère davantage; des listes d'adhésion sont à leur disposition.

*Ressources.* La Commune nous a continué son allocation de fr. 300, ce dont nous la remercions vivement. L'Etat, quand le présent rapport annuel lui aura été communiqué, nous octroiera à son tour une subvention qui permettra l'achat de matériel nouveau.

La comparaison de nos recettes et dépenses réelles avec le budget montre que l'écart n'a été très sensible que sur un seul poste et que, pour d'autres, il y a eu compensation:

*Recettes.*

	Budget	Réelles
Cotisations . . . . .	frs. 350	frs. 505.—
Subvention communale . . . . .	> 300	> 300.—
> de l'Etat . . . . .	> 200 (1890)	> 400.—
Ecolages . . . . .	> 1350	> 1233.—
	<u>frs. 2200</u>	<u>frs. 2438.—</u>

*Dépenses.*

	Budget	Réelles
Honoraires des maîtres . . . . .	frs. 1120	frs. 1097.50
Frais généraux (brossage, etc.) . . . . .	> 80	> 68.—
Matières premières . . . . .	> 600	> 909.15
Déficit de 1889—90 . . . . .	> 150	> 150.—
Outilage nouveau . . . . .	> 250	> 233.70
	<u>frs. 2200</u>	<u>frs. 2458.35</u>

Nos achats en matières premières ont été considérables parce que nous réalisions un bénéfice très appréciable en faisant les emplettes en gros; grâce à cela, nos dépenses de ce chef pour le futur exercice subiront une notable réduction.

Comme en 1889—90, M. Sacher a donné gratuitement les leçons des élèves de l'école industrielle; qu'il reçoive ici nos sincères remerciements.

Voici le *projet de budget* pour 1891—92.

*Recettes.*

Cotisations de 1892 . . . . .	frs. 400
Subvention communale . . . . .	> 300
> de l'Etat (au minimum) . . . . .	> 200
Ecolages . . . . .	> 1200

*Dépenses.*

Honoraires des maîtres . . . . .	frs. 1200
Frais généraux . . . . .	> 80
Matières premières . . . . .	> 600
Outilage nouveau . . . . .	> 220
	<u>frs. 2100</u>

Le principal événement de cette année pour notre société a été le 7<sup>e</sup> cours normal de travaux manuels, donné du 18 juillet au 15 août et auquel toute la population a pris intérêt. Le Département de l'Instruction publique a fait entrer tous les membres du Comité local dans le Comité d'organisation de ce cours et certes la besogne n'a pas manqué. C'est à ce fait que nous devons de n'avoir pu donner tous nos soins à notre exposition de travaux d'élèves; comme compensation, le public a pu visiter l'exhibition des objets confectionnés par les participants au cours. Nous avons eu le plaisir de constater que MM. Sacher, Magnin et Barbier ont été nommés maîtres au cours normal pour la sculpture, la menuiserie et le cartonnage; ces messieurs se sont acquittés de leur tâche avec distinction et ont obtenu sans examen le diplôme qu'a délivré la Société suisse pour la propagation des travaux manuels. A ce propos, nous vous dirons que les membres suivants du corps enseignant de la Chaux-de-Fonds ont obtenu, à cet examen, les brevets ci-dessous:

*Sculpture:* Mr. Henri Magnin.

*Menuiserie:* MM. Guyot, P. Huguenin, Neuhaus, Bubloz, Coulon.

*Cartonnage:* MM. Favre-Bulle, Alcide Ducommun, Chollet, Morf.

*Cours en 1891—92.* Si le nombre des élèves est suffisant, les cours pourront être organisés comme l'an dernier avec cette différence que quelques-unes des leçons aux élèves de 1<sup>re</sup> année du cartonnage auront lieu le mercredi après-midi; nous vous proposons de laisser toute latitude au Comité que vous nommerez ce soir de procéder à la nomination des maîtres, à la répartition des heures et aux modifications des programmes.

Nous ne terminerons pas cet aperçu de notre activité sans vous annoncer que le nouveau collège de la Promenade contiendra deux ou plutôt trois salles spécialement affectées à notre enseignement et dans lesquelles nous pourrons faire une installation définitive.

Voici quelles seraient nos conclusions:

- 1<sup>o</sup> Approbation de la gestion du Comité pour l'exercice 1890—91.
- 2<sup>o</sup> Fixation à fr. 4 du prix de l'écolage pour le cours inférieur de cartonnage et à fr. 10 pour les élèves de l'école industrielle.
- 3<sup>o</sup> Ouverture des cours à la rentrée d'automne; les leçons seront organisées sur le plan adopté en 1890; latitude est laissée au Comité d'apporter à ce plan les modifications reconnues nécessaires.
- 4<sup>o</sup> Le Comité nommera les maîtres et répartira entre eux les heures de leçons.
- 5<sup>o</sup> Les membres surveillants sont confirmés dans leurs fonctions pour l'exercice 1891—92.